

à ce jour vingt sept cinquante neuf, le vingt neuvième jour du mois de décembre nous DESCAMPS Philippe, agent territorial commissions assisté de l'interprète reconnu Otto Ruzinko Kisan de Kuri, nous rendons à Kigarama? pour l'enquête sur la destruction de la caisse et du pot de l'chef Rwabukamba Giza et constatons :

- que la maison de Rwabukamba Giza a été entièrement détruite par le feu
- nous trouvons sur le lieu une caisse plate devant normalement contenir les acquits d'impôt et les cartes d'H.K. et l'argent. Cette caisse a été forcée nous y trouvons également une caisse complètement détruite ayant dû contenir des fêtes de reconnaissance.
- Les articles divers nous apporte 2 valises métalliques ayant ~~contenu~~ séjourné quelque temps dans le feu.

Comparaît devant nous RUSONONH, cultivateur, résidant à Kigarama? qui répond comme suit à nos questions

- Q. que savez vous au sujet de la destruction de valises de Rwabukamba Giza
- R. Je ne sais rien. Mais le dimanche où on a incendié j'ai appris en rentrant chez moi que Rwabukamba Giza avait fait apporter chez moi : 3 caisses en bois, 2 lits, une malle et 2 chaises. Le soir même il est venu recueillir les objets sauf les 2 chaises et la malle.

- Q. qui a apporté ces affaires chez vous?
- R. Les hommes Rwangalundi et Kasjabe
- Q. qui est venue la recueillir?
- R. Nzike banyanga Martin, Bayanga, et Basheka
- Q. A le moment où était Rwabukamba Giza?
- R. Il était avec moi
- Q. où a-t-on porté ces affaires?
- R. Deux caisses chez Basheka, une chez Nzike banyanga moi j'ai apporté les lits avec Bayanga je suis chez Rwabukamba Giza puis je suis rentrée.



Q. Avez-vous quelques chose à ajouter ?

R. Non.

Le comparant après traduction
et le déclare illeté et perjure

d'après le tribunal
J. J. J. J. J.
J. J. J. J. J.

Comparant devant nous le nommé Kizikekanyanga Martin,
cultivateur à Kijerama et qui répond comme suit à nos
questions

Q. Lors des incendies avez-vous aidé le sous-chef Rwabuhamu biza
à sauver les affaires ?

R. Le dimanche 8 novembre au son Rwabuhamu biza est venu
chez moi pour voir s'il n'y avait pas chez moi des
affaires lui appartenant. Comme il n'en avait pas
nous sommes allés ensemble chez Rwonona et on y a
trouvés une caisse de vêtements que j'ai déposés chez
deposé chez moi à la demande de Rwabuhamu biza.
Puis après il l'a fait reprendre par son bey.

Q. Au cours de cette soirée est-ce que Rwabuhamu biza s'est
occupé de la caisse d'un côté ?

R. Non.

Q. Avez-vous quelques chose à ajouter ?

R. Non.

Le comparant après traduction
perjure et le déclare illeté

d'après le tribunal
J. J. J. J. J.
J. J. J. J. J.

Comparant ensuite devant nous le nommé Basaka,
cultivateur à Kijerama et qui répond comme suit à
nos questions.

Q. Avez-vous aidé Rwabuhamu biza à transporter les affaires ?

R. Oui, j'ai transporté 4 valises et 2 lampes

Q. Rwabuhamu biza a-t-il demandé si
quelles étaient devenues les caisses d'un côté ?

R. Non.

Q. Avez-vous quelques chose à ajouter ?

R. Non.

Le comparant après traduction perjure
et le déclare illeté

d'après le tribunal
J. J. J. J. J.
J. J. J. J. J.

Comparaill emente devant nous le nomme Bayaga
et le alame si kijarame & que deponc l'omeu fut a us

Questions :

Q. Avez vous aide Rivabe kam biza a transporter de affaires ?

R. Oui, j'ai transporté depuis les kwonona jusqu'à la
maison incendiée de Rivabe kam biza.

Q. Rivabe kam biza t'et. il enquête o le moment de de
classe de migrants ?

R. Non

Q. Avez vous quelque chose a ajouter ?

R. Non.

Après l'aduction de comparant
par le et l'actrice illite

L'Agent Territorial

Doscaros

Pravsky

Je tout que mon avon dressé le procès verbal
au jour, mais et au que dessus

L'Agent Territorial

Doscaros Ph.

Pravsky

L'air est resté pendant neuf le trentième jour du mois de décembre devant Nous DEVEAMAS Philipe, agent territorial communal, assisté de l'inter-prète depuis cette Rudnik sans le chef de Kabela comparait le nommé RWANGALINDI, cultivateur à Kagarawa qui répond comme suit à nos questions.

Q: Avez-vous aussi vu dans les biens de Rwabukamba biza?

R: Oui, le dimanche matin, Rwabukamba biza était parti à Kachipira et sa femme m'a confié 5 caisses en bon, 2 valises, 2 sacs, 2 sacs de farine, 2 chaises pour le mettre en sécurité chez Rwonona. Je l'ai fait avec Kagabo puis suis resté chez moi.

Q: La femme de Rwabukamba biza n'a-t-elle pas fait de sauver les caisses de l'Etat?

R: Non.

Q: Avez-vous quelque chose à ajouter?

R: Non.

Le comparant a été traduit en français et se déclare illettré.

L'agent territorial DEVEAMAS (Signature)

Comparant ensuite devant nous le nommé KAGABO, cultivateur à Kachipira qui répond comme suit à nos questions.

Q: Avez-vous aussi vu Rwabukamba biza à sauver les biens?

R: Oui, la femme de Rwabukamba biza m'a chargé avec Mwiriyalindi de porter des affaires chez Rwonona.

Q: Avez-vous aussi transporté les caisses d'un pot?

R: Non.

Q: Pourquoi?

R: Je l'ignore.

Q: Avez-vous quelque chose à ajouter?

R: Non.

Après traduction le comparant a été traduit en français et se déclare illettré.

L'agent territorial DEVEAMAS (Signature)

Le tout quoi nous avons dressé le procès-verbal en français, moi et un greffier.

L'agent territorial DEVEAMAS (Signature)

L'inter-prète, Rwabukamba biza (Signature)

Procès verbal Administratif.

J'ai huit neuf cent cinquante neuf de dixième et dernière
jour de mon de décembre devant nos Devoyés Philippe
Agent territorial commissionnaire, comparait le nommé
Kwaku Kwame Beka, sous chef de dispersion de l'école, qui
se joint comme suit à nos questions:

Q: Quand vous êtes retourné chez vous la nuit du 8 au 9
novembre que y avez vous fait?

R: J'étais allé voir de mes enfants étaient encore en vie
et on m'avait retenu de mes objets

Q: Vous devez retrouver vos biens puisque vous les avez
fait déposer chez Kwamena?

R: Oui, ma femme avait fait enlever à lanternes, à valises,
à lits et à caisse ne appartenant, à Bukuru de qui
était à la prison de Kigali.

Q: Pourquoi avec tous ces objets n'avez pas sauvé les
caisses d'objets?

R: Je ne sais pas.

Q: C'est invraisemblable que vous n'avez pas sauvé les
caisses d'objets alors que jusqu'au moment
vous avez eu le temps et que de plus vos biens
personnels ont été sauvés du moins en partie?

R: J'en étais pas certain que on allait venir chez moi
et c'est ma femme qui a sauvé une partie de
mes biens.

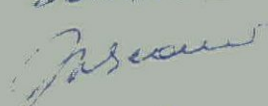
Q: Avez vous quelque chose à ajouter?

R: Non

Q: Qu'avez vous vendu comme accipit et cartes 401.

R: 7 ic. 1959 et rien d'autre
1 carte d'A.M.

Le comparant après transcription
persiste et signe


l'agent territorial
Philippe


Je tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal
au jour, mois et an que dessus
L'Ag. Terr. Philippe
